

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04532 Numéro SIREN : 850 348 020 Nom ou dénomination : A H TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2021 sous le numéro de dépôt 5458

Imprimé 2065 du 08/02/2021

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes				
Déclaration néante				
Si PME innovantes				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		58 RUE FELIX MERLIN		
adresse du siège social		93800 EPINAY SUR SEINE FRANCE		
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				
Adresse de messagerie				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Activités exercées		TRANSPORT ROUTIER FRET		
C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :		
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél :	
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :	
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément du CGA/OMGA :		
Visa : CGA/OMGA		Viseur conventionné		
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC				
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :				
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :				
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :				

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
--	--

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

Imprimé 2065 du 08/02/2021

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %					
Bénéfice imposable à 28 %					
Bénéfice imposable à 15 %					0
Déficit					
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values					
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%					
Plus-values à long terme au taux de 19%					
Autres Plus-values imposables au taux de 19%					
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%					
Plus-values exonérées art. 238 quinquies					
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Pôle de compétitivité art. 44 undecies	
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI					
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quinquies du CGI)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %					

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

Imprimé 2033A du 08/02/2021

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
									Formulaire néant
ACTIF			Exercice clos en N						
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					
	Autres	014		016					
Immobilisations corporelles		028		030					
Immobilisations financières (1)		040		042					
Total I (5)		044		048					
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					
	Marchandises	060		062					
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070					
	Autres (3)	072		074					
Valeurs mobilières de placement		080		082					
Disponibilités		084	5 500	086				5 500	
Charges constatées d'avance		092		094					
Total II		096	5 500	098				5 500	
Total général (I + II)		110	5 500	112				5 500	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	5 500
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants						131	)	132	
Report à nouveau								134	
Résultat de l'exercice								136	
Provisions réglementées								140	
Total I								142	5 500
Provisions pour risques et charges						Total II		154	
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169	)	172	
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	
Total général (I + II + III)								180	5 500
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182			

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

Imprimé 2033B du 08/02/2021

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	X
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217		218			
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232			
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242		
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244		
Rémunérations du personnel						250			
Charges sociales						252			
Dotations aux amortissements						254			
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270			
Produits et charges divers									
Produits financiers						(III)	280		
Produits exceptionnels						(IV)	290		
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310		

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986			342		
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991					
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)				990					
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992					
Investissements outre-mer				344					
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)				345					
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993					
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346			350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354		
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372		

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

Imprimé 2033C du 08/02/2021

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant										X
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL	490		492		494		496			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains		510		512		514		516		
Constructions		520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536		
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546		
Matériel de transport		550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

Imprimé 2033D du 08/02/2021

2033D RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES										
Formulaire néant										X
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
	Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
		Sur clients et cptes rattachés	650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL		680		682		684		686	
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises	
	Immobilisations incorporelles						700		705	
	Terrains						710		715	
	Constructions						720		725	
	Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
	Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745	
	Matériel de transport						750		755	
	Autres immobilisations corporelles						760		765	
	TOTAL						770		775	
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
	TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)									780
II DÉFICITS REPORTABLES										
	Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982
	Déficits imputés									983
	Déficits reportables									984
	Déficits de l'exercice									860
	TOTAL des déficits restant à reporter									870
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C										
	Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI									995
	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)									996
IV DIVERS										
	Primes et cotisations complémentaires facultatives									381
	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article						325			

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

154 bis du CGI			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

Imprimé 2033E du 08/02/2021

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS				
			Formulaire néant	X
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
Total 1	106			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
Total 2	144			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121			
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150			
Total 3	152			
IV Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137		
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117			
Mono-établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022			
Effectifs au sens de la CVAE	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	du		au	
Date de cessation	186			

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

Imprimé EPROC du 16/10/2020

ÉLÉMENTS DE PROCÉDURE		EPROC
I - PROCEDURE D'ÉVALUATION D'OFFICE		
Choix de la procédure		
Formulaire générant la procédure		2065
Date d'envoi		
Date d'AR		
Bénéfice exonéré		
Bénéfice		
Montant des droits		
Montant des pénalités		
II - PROCEDURE DE TAXATION D'OFFICE		
Choix de la procédure		
Formulaire générant la procédure		2065
Date d'envoi		
Date d'AR		
Bénéfice exonéré		
Bénéfice au taux normal		
Bénéfice au taux réduit		
Montant des droits		
Montant des pénalités		
III - PROCÉDURE DE RECTIFICATION CONTRADICTOIRE		
Choix de la procédure		
Formulaire générant la procédure		2065
Date d'envoi		
Date d'AR		
Bénéfice exonéré		
Bénéfice au taux normal		
Bénéfice au taux réduit		
Montant des droits		
Montant des pénalités		
IV - AMENDES		
Formulaire donnant lieu à l'amende		2065
Date d'envoi		13/09/2020
Date d' AR		
Montant		900

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie par le service.

A H TRANSPORT
58 RUE FELIX MERLIN
93800 EPINEY SUR SEINE
RCS BOBIGNY 850.348.020

RAPPORT DE GESTION

Etabli par la gérance et présenté
A l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
En date du 15/02/2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un Chiffre d'affaires NUL de 0 € et un Résultat Net NUL de 0 €.

PRESENTATION DES COMPTES

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes de cet exercice qui vous sont présentes ont été établis selon les formes et les méthodes comptables conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2019, ils se caractérisent principalement par les données suivantes :

- Total du Bilan :	5 500.00 €
- Chiffres d'affaires :	0.00 €
- Résultat net positif :	0.00 €

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019	
Le total des produits d'exploitation s'est élevé à	0 .00 €

Les charges d'exploitation de l'exercice	
Ont atteint au total	0.00 €

Le résultat d'exploitation ressort	
Pour l'exercice un résultat positif de	0.00 €

Quant au résultat courant avant impôt,	
Il s'établit à un résultat positif de	0.00 €

L'exercice clos le 31 décembre 2018	
Se traduit par un bénéfice après impôt de	0.00 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été distribué de dividende au de cet exercice.

LA GERANCE


le 16-02-2021

A H TRANSPORT

Siège social : 58 Rue Felix Merlin

93800 EPINAY SUR SEINE

RCS BOBIGNY 580.348.020

PROCES-VERBAL
De l'assemblée générale ordinaire annuelle
Du 15/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze Février à 14.00 heures, les associés de la société, se sont réunis au siège de la Société sur convocation du gérant en date du 08/02/2021.

L'assemblée est présidée par Monsieur **ANYA ATANGANA Hubert** en qualité de Président :

Le Président constate que tous les associés sont présents,

À savoir :

- **Monsieur ANYA ATANGANA Hubert** (propriétaire de 100 actions sociales).

Total des parts présentes ou représentées : 100 actions sociales soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président

- les A.R. des lettres de convocation ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- le rapport spécial du gérant relatif aux conventions intervenues en vertu de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- quitus à la gérance ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- conventions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- questions diverses ;

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2019, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés, ils font apparaître un solde NUL pour un Chiffre d'affaires NUL de 0 €.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

L'intégralité du bénéfice sera affectée au report à nouveau débiteur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de maintenir **Monsieur ANYA ATANGANA Hubert** dans ses fonctions de gérant, ce pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12.00 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

Monsieur ANYA ATANGANA Hubert


le 16.01.2021

A H TRANSPORT
58 RUE FELIX MERLIN
93800 EPINEY SUR SEINE
RCS BOBIGNY 850.348.020

RAPPORT DE GESTION

Etabli par la gérance et présenté
A l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
En date du 15/02/2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un Chiffre d'affaires NUL de 0 € et un Résultat Net NUL de 0 €.

PRESENTATION DES COMPTES

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes de cet exercice qui vous sont présentes ont été établis selon les formes et les méthodes comptables conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2019, ils se caractérisent principalement par les données suivantes :

- Total du Bilan :	5 500.00 €
- Chiffres d'affaires :	0.00 €
- Résultat net positif :	0.00 €

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 Le total des produits d'exploitation s'est élevé à	0.00 €
---	--------

Les charges d'exploitation de l'exercice Ont atteint au total	0.00 €
--	--------

Le résultat d'exploitation ressort Pour l'exercice un résultat positif de	0.00 €
--	--------

Quant au résultat courant avant impôt, Il s'établit à un résultat positif de	0.00 €
---	--------

L'exercice clos le 31 décembre 2018 Se traduit par un bénéfice après impôt de	0.00 €
--	--------

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été distribué de dividende au de cet exercice.

LA GERANCE


le 16-02-2021